

actualités - brèves

**L'indication géographique (IG) « Siège de Liffol » vise une reconnaissance européenne en 2022**

Après avoir obtenu la première IG (indication géographique) reconnue en France en 2016 (Siège de Liffol), MADEiN Grand Est se mobilise pour accélérer l'accessibilité de l'IGP (indication géographique protégée) aux produits manufacturés au niveau de l'Union européenne. Si cette reconnaissance européenne est déjà ouverte aux produits alimentaires tels que le Jambon de Bayonne ou le Riz de Camargue, le patrimoine manufacturier ne peut toujours pas en bénéficier alors qu'il présente de nombreux critères d'attribution : savoir-faire pointu, élaboration du produit dans une aire géographique déterminée... Ce label représente des enjeux majeurs pour ces manufactures rurales, sur le plan international.

À l'occasion de la présidence tournante de l'UE assurée par la France au 1^{er} janvier 2022, les entreprises labellisées par l'IG « Siège de Liffol » lancent un appel à Emmanuel Macron pour qu'il accélère le processus.
<http://www.siegedeliffol.fr>

